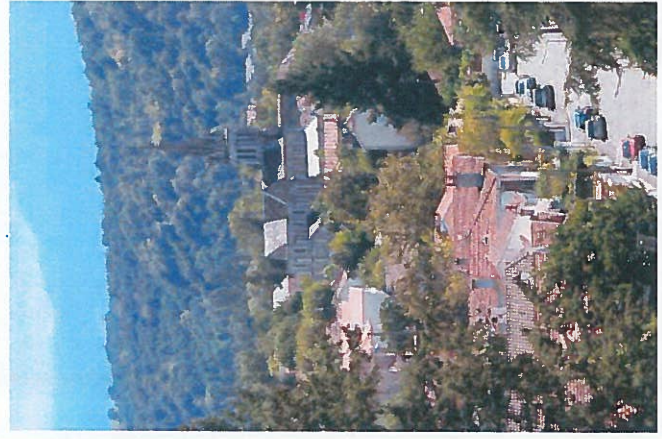


Photos : Emilie Maszal - Pau Tourisme Béarn Pyrénées - Ville de Pau

# 31 COMMUNES POUR UN PROJET COLLECTIF D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal  
**PAU** BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération



## Le PLUi c'est quoi ?

- Un document stratégique qui fixe le cadre du développement du territoire, son aménagement et les règles d'urbanisme.
- Un document unique pour l'agglomération paloise qui traduit un projet de territoire partagé, un cadre de référence et une vision collective pour l'avenir, tout en intégrant les projets des communes.

## Le PLUi à quoi ça sert ?

- Répondre aux grands enjeux urbains et périurbains ;  
Répondre aux avancées réglementaires ;  
Poser un cadre plus cohérent et mieux équilibré entre les bassins de vie :
- Coordonner le développement de l'habitat, des déplacements, des activités économiques, tout en préservant les milieux naturels, les paysages et l'agriculture.
  - Déterminer les règles précises d'utilisation des sols à partir desquelles les maires délivreront les permis de construire et autres autorisations du droit des sols.

## Qui a participé à l'élaboration du PLUi ?

- Le projet présenté a été coconstruit durant 2 ans par :
- Les Maires et élus des 31 communes ;
  - Les services de l'agglomération ;
  - Des bureaux d'étude ;
  - Les habitants à travers la concertation : réunions publiques, exposition, café urba, ateliers intergénérationnels ;
  - Les Personnes Publiques Associées : services de l'Etat, chambres consulaires, Conseil départemental, syndicat mixte du Grand Pau...

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

**PAU** BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération



# ENQUÊTE PUBLIQUE

du 2 septembre  
au 4 octobre 2019

[www.registre-numerique.fr/enquete-publique-plui-agglo-pau](http://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-plui-agglo-pau)

**PAU** Capitale  
durable

[www.pau.fr](http://www.pau.fr)

# Plan Local d'Urbanisme | **PAU** BÉARN PYRÉNÉES intercommunal | Communauté d'Agglomération

## ENQUÊTE PUBLIQUE : MODE D'EMPLOI

Une commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif et composée d'un Président et de 4 commissaires enquêteurs, est chargée de recueillir l'avis et les observations du public.

Consultez et formulez vos observations durant l'enquête :

- Sur le site internet : [www.registre-numerique.fr/enquete-publique-plui-agglo-pau](http://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-plui-agglo-pau)
- Par mail : [enquete-publique-plui-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr](mailto:enquete-publique-plui-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr)
- Adresser un courrier postal à l'attention de :  
Monsieur le Président de la commission d'enquête publique PLUI Pau Béarn Pyrénées  
Communauté d'agglomération Pau-Béarn Pyrénées  
Direction Urbanisme Aménagement et Construction Durables  
Place Royale - BP 547 - 64010 Pau
- Après d'un commissaire enquêteur dans l'un des 5 sites dédiés, quelle que soit votre commune de résidence.



## LES 5 LIEUX DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes	Lieux	Jours et Horaires d'ouverture des lieux d'enquête	Jours et horaires des permanences de la commission d'enquêteurs
Artiqueloutan Mairie	4, rue de la Mairie	Lundi et mardi : 8h30 à 12h et 14h à 18h Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h Jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 18h30 Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h	Lundi 2/09/19 : 14h à 17h Jeudi 5/09/19 : 9h à 12h Vendredi 13/09/19 : 14h à 17h
Gan Mairie	Place de la Mairie	Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Jeudi 5/09/19 : 9h à 12h Mardi 10/09/19 : 9h à 12h Jeudi 12/09/19 : 17h à 20h
Lescar Mairie	Allée du Bois d'Ansté	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 19h Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h	Jeudi 5/09/19 : 9h à 12h Mardi 10/09/19 : 9h à 12h Jeudi 12/09/19 : 17h à 20h
Pau Pavillon des Arts	1 boulevard des Pyrénées sous la station haute du funiculaire	Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h	Lundi 02/09/19 : 9h à 12h Mardi 10/09/19 : 14h à 17h Vendredi 13/09/19 : 9h à 12h
Pey-de-Lescar Ancien siège communauté de communes Mey de Béarn	4, rue Principale	Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h	Lundi 2/09/19 : 14h à 17h Jeudi 5/09/19 : 14h à 17h Vendredi 13/09/19 : 14h à 17h

